

La gestion active et la gestion passive trouvent un nouveau terrain d'entente

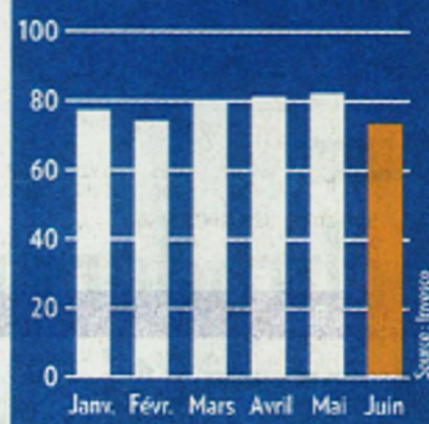
Les fonds d'ETF réconcilient, d'une part, l'expertise du gérant, d'autre part, la fiabilité et le faible coût des trackers.

EFIGEST ET INVESCO SONT PRÉCURSEURS.

PAR JEAN-PIERRE GEOFFROY

Efigest a montré la voie, Invesco s'engouffre dans la brèche. Sous l'impulsion de son directeur général délégué, Régis Yancovici, Efigest a clairement affiché l'ambition d'être la première société de gestion spécialisée dans la gestion de fonds de trackers. Sa gamme de trois fonds d'ETF, baptisée Pragmatis (Réactif AA, Patrimoine et PEA International) affiche des encours sous

Le poids des actions dans Invesco Multi Complémond
En 2009, en %



gestion d'environ 20 millions d'euros. Des montants encore modestes si on se réfère aux encours des ETF en Europe, qui atteignent le montant impressionnant de 125 milliards d'euros. Quant aux performances, elles s'étagaient, de janvier à mi-septembre, de 5 % pour le PEA International à 18 % pour le Réactif AA, qui surperforait son indice de référence (50 % MSCI World

et 50 % EMTS Global) de plus de 6 %. Quant aux frais de gestion, ils s'élèvent à 2,3 %, auxquels s'ajoute une commission de surperformance de 15 %.

De son côté, Invesco donne, pour cette rentrée, davantage de souplesse à son fonds de fonds Multi Complémond (+ 12 % depuis le début de l'année) qui est géré depuis le 1^{er} septembre selon une allocation d'actifs 100 % flexible (voir ci-contre). Investi uniquement en ETF, ce fonds de diversification internationale hors Europe pourra être investi de 0 % à 100 % sur toutes les classes d'actifs. « Les gérants bénéficieront de toute latitude sur l'allocation afin de l'adapter à toutes les phases de marché », précise Invesco. L'allocation actions internationales repose sur trois blocs : marchés de l'OCDE, émergents et thématiques.

Le choix des trackers entrant dans la composition du fonds Multi Complémond s'effectue sur un panel d'environ 700 ETF. La sélection s'opérera sur les produits proposés par l'ensemble des émetteurs d'ETF selon trois critères : la liquidité (encours, volume de transactions, liquidité des titres sous-jacents), la méthode de réplique (synthétique, physique, capacité à correctement répliquer, qualité des contreparties...) et, enfin, le niveau des frais. À la différence d'Efigest, Invesco n'applique pas de commission de surperformance, mais des frais de gestion qui, selon les parts, s'étagent de 1,2 % à 2 %. ■